

La médecine connectée : responsabilisation nécessaire ou surveillance généralisée ?

Par Guillaume von der Weid | Mis à jour le 08/01/2018 à 12:08 / Publié le 08/01/2018 à 11:41



LE FIGARO PREMIUM

> 1€ le premier mois

Commentez



FIGAROVOX/TRIBUNE - Aux Etats-Unis, un nouveau médicament est capable d'informer le médecin qu'il a été ingéré par le patient. Pour Guillaume von der Weid, cette prouesse technologique est le symptôme d'une société où le souci de la performance progresse jusque dans le domaine de la santé.

Guillaume von der Weid est professeur de philosophie et enseignant à Sciences Po. Spécialiste des questions éthiques, il intervient régulièrement comme conférencier en entreprise et dans le secteur médical.

Le premier médicament «connecté» vient d'être autorisé aux États-Unis. Soignant la schizophrénie, l'Abilify MyCite contient un capteur qui, par oxydation provoquée par les sucs gastriques, signale son ingestion par le patient à un patch transmettant l'information, via Bluetooth, à son portable qui à son tour l'envoie au médecin. Celui-ci peut ainsi surveiller le suivi du traitement. Pour ses promoteurs, ce dispositif parviendrait ingénierusement à résoudre deux grands problèmes de la médecine moderne: son efficacité et son coût. En forçant les patients à suivre scrupuleusement leur traitement, il contribuerait à leur rétablissement, et du même coup permettrait de faire l'économie des traitements postérieurs évités par une vraie guérison. Bref, la technologie nous aiderait, une fois de plus, à rationaliser nos comportements et nos dépenses.

Une panacée pour la santé publique?

Le médicament connecté permet tout d'abord de traiter le problème de la «non-observance», c'est-à-dire le fait pour un malade de ne pas suivre sa prescription médicale – qui concerne plus de la moitié des patients, en particulier ceux soumis à des traitements occasionnant des effets secondaires sévères.

Mais le médicament connecté a la deuxième vertu de faciliter le financement des médicaments «à la performance». Face au coût écrasant de certaines molécules, en particulier des anticancéreux, l'industrie pharmaceutique a proposé aux administrations de conditionner le paiement du médicament par la sécurité sociale, à la rémission effective du patient. Sur la base de critères précis (survie du patient, qualité de vie...), le médicament est payé au prix convenu, ou bien partiellement voire totalement remboursé par l'industriel. Or c'est une procédure difficile à mettre en œuvre si elle dépend d'une «observance» aléatoire, c'est-à-dire si l'état de santé du patient dépend davantage du fait qu'il prenne ou non ses médicaments que de l'efficacité des médicaments eux-mêmes.

En 2013, un dispositif médical traitant l'apnée du sommeil a été déremboursé aux patients qui ne l'utilisaient pas. Le Conseil d'Etat a annulé cette décision.

Ces deux motifs médicaux et économiques se rejoignent dans l'exigence de santé publique par laquelle l'État cherche à assurer la santé de sa population de façon économiquement efficiente. Or comment pourrait-il accepter de rembourser des traitements qui ne sont pas suivis, au-delà même de la dégradation probable de la santé du patient et des surcoûts qu'elle engendrera pour la société? Ainsi en 2013, un dispositif médical traitant l'apnée du sommeil a été

déremboursé aux patients qui ne l'utilisaient pas (l'appareil contenait un module de télésurveillance). Cette décision a été contestée par les associations de patients, puis finalement annulée par le Conseil d'État pour le motif qu'elle contrevient au principe du Code de la sécurité sociale qui subordonnait le remboursement d'un traitement à des conditions particulières d'utilisation, et non au fait même qu'il soit utilisé (art. L. 165-1). Mais il paraît logique que la Sécurité sociale laisse les 2 000€ que coûte la location du matériel à la charge des patients qui l'«exposent sur leur cheminée» (selon les propos Alain Murez, président de l'association des handicapés respiratoires). Le médicament connecté serait ainsi la panacée qui, en augmentant «l'observance», permettrait à la fois d'améliorer la santé des populations et de réduire la dépense des Etats.

Pourtant, le passage de la prescription médicale à l'obligation légale pose un problème psychologique, moral et politique. Psychologique d'abord, car si «l'observance» rétablit l'ordre de la raison dans l'esprit et l'ordre de la guérison dans le corps du patient, elle contribue à aggraver le vécu de la maladie, en diminuant davantage un malade qui n'ordonne déjà plus son monde comme il l'entend. Pour traiter le désordre objectif de la pathologie (*disease*), le médicament connecté court-circuite l'ordre imparfait mais primordial du malade luttant avec sa maladie (*sickness*). Loin de le raffermir, il l'affaiblit en le dépossédant de sa maladie même.

Bref, tout se passe comme si l'ordre du traitement finissait par contredire l'ordre du malade. On le constate avec le vaccin: ni l'évidence du fait, ni la menace du droit ne parviennent à vaincre la résistance d'individus inquiets. Vérité, rationalité et autorité sont impuissantes face à la matière première de l'identité individuelle. Comme pour les drogués, les traumatisés ou les prisonniers, il faut s'appuyer sur l'individu pour le soigner, et non tenter de le guérir malgré lui.

La connexion du médicament serait comparable à l'omniscience d'un Dieu qui punit ou récompense un malade.

La connexion du médicament serait ainsi comparable à l'omniscience d'un Dieu qui, pour soigner un corps souffrant, punit ou récompense un malade toujours un peu coupable de sa maladie. Car la faiblesse des corps est encore interprétée comme un signe de la faiblesse des hommes ; le péché de chair des sociétés puritaines a juste été remplacé par le péché de maladie des sociétés performantes.

Finalement, l'enjeu du médicament connecté est politique. Quel ordre politique veut-on? Un ordre total imposé d'en haut par une surveillance généralisée, comme l'avait dénoncée Foucault? Ou un ordre incertain, construit d'en bas avec les individus? Par où cette question rejoint celle de l'intelligence artificielle par laquelle on prétend faire émerger un ordre supérieur, sans jamais en discuter les principes, pourtant encodés en amont dans ses algorithmes. Car cet ordre intelligent ressemble fort, par son évidence et son homogénéité de façade, à cette «nature» du conservatisme qui, voulant conserver l'ordre traditionnel, tend à l'ancrer dans une nature immuable, extérieure à la société même – parenté paradoxale pour une technologie dite «révolutionnaire». Or c'est précisément de cet ordre qu'il faut débattre. Il y va de la santé de notre société.